Notes Editoriales

Deux inspecteurs d'écoles de la Province de Québec signalent comme un des vices capitaux du système d'enseignement dans leur province:

"Le manque de vocation chez le personnel enseignant"

Voila un reproche que l'inspecteur de chez nous ne s'exposera vraisemblablement pas à adresser aux instituteurs sous ses ordres, de peur de ricochet.

Il faut rendre cette justice à M. H. J. Macdonald qu'il semble prendre à cœur de remplir les promesses de son programme

Il est d'autant plus regrettable que M. Jos Bernier l'un des signataires de cette plateforme n'ait pas jugé utile d'obtenir la moindre promesse de M. Macdonald à l'égard de la minorité!

Grâce à l'indifférence coupable de J. Bernier nous n'avons rien à attendre de M. H. J. Macdonald, rien de bien du moins, car il est probable que M. Macdonald, fidèle à sa parole, entend comme il l'a déclaré à maintes reprises "faire observer la loi de 1890 dans toute sa rigueur"

Et ainsi grace à la complicité du triumvirat, les bonnes qualités de M. Macdonald, son respect de la parole donnée, loin de nous profiter, s'exerceront à notre désavantage.

Le Club "le Voyageur"

Jeudi dernier le club de raquette "Le Voyageur" après avoir durant quelques heures devoré l'espace, en glissant sur le blanc luiceuil de la prairie, s'est rendu à l'aimable invitation de M. J. B. Leclerc, qui fort gracieusement avait mis sa salle de réunion à la disposition du club.

Surprise alléchante un magnifique souper, dû à l'amabilité de M. J. B Leclerc attendait nos raquetteurs, et vous pouvez penser si l'attention délicate fut appréciée par l'appétit de voyageurs, que leur exercice de l'après midi avait tout particulièrement excité

Plus de quarante personnes prirent place à la table magnifiquement garnie.

Après le repas, le Président du Club ouvrit l'assemblée.

Parmi les communications soumises au Club se trouvait la résignation de M. O. Manseau comme capitaine du Club.

Cette résignation fut accepté avec de sincères regrets, puis M. Alex Chabot fut nommé à l'unanimité Capitaine.

M. A. Phaneuf fut choisi pour le remplacer comme membre du comité de régie.

Avant que l'assemblée s'ajourna, un vote de remerciement fut voté à M. J. B. Leclerc le remerciant de son hospitalité et de la manière aimable dont il a su recevoir les membres du Club

Après l'assemblée l'on commença a chanter et danser au son d'un orchestre de trois musiciens bien connus MM. Zotique Lavoie, S Jean et Jack Gingras.

Plusieurs discours furent prononcés par MM. A. Bleau, L. N. Bétournay, P. F. Soucy, M. Smith, Jos. Bernier et autres. Tous les invités s'en retournèrent à une heure avancée de la veillée enchantés de leur réception par M. J. B. Leclerc.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..........................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..............................

Paroisse..............................

Province..............................